

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

ABONNEMENT

Par an... \$3.00
 Pour six mois... 1.50
 Pour quatre m... 1.00

Edition Hebdomadaire
 Pour l'année... \$1.00
 Payable d'avance.

Bureau: 524 Rue Sussex

LE CANADA

Ottawa et Hull, 30 Avril 1886

AU CONSEIL DE VILLE

Le conseil de ville s'est réuni hier soir, et a adopté les estimés pour l'année 1886.

Au sujet de l'item relatif aux écoles séparées, M. l'échevin O'Leary a protesté fortement contre le taux de la taxe prélevée pour les écoles séparées. Il trouve ce taux exorbitant et ne voit pas pourquoi il est beaucoup plus élevé que celui des écoles communes.

M. l'échevin O'Keefe, puis Son Honneur le maire McDougal ont fait, au même propos, des sorties passionnées contre la conduite du bureau des écoles séparées.

Il est regrettable de dire que toutes ces remarques violentes sont considérées, déraisonnables et injustes.

M. l'échevin Desjardins l'a fait voir en termes calmes et précis. On se plaint, dit-il, que les taxes par cent des taxes imposées par les écoles séparées est plus élevé que celui élevé pour les écoles communes. Mais oublie-t-on que c'est une conséquence naturelle du fait que la valeur de la propriété taxée pour le soutien des écoles communes est trois fois plus forte que celle de la propriété affectée au soutien des écoles séparées?

Bien plus, oublie-t-on, ajoute M. Desjardins, que les écoles communes sont moins nombreuses que les écoles séparées, qu'elles ont moins de professeurs, moins d'élèves?

Les premiers prélèvent un montant de cotisations de \$33,000, les secondes un montant de cotisations de \$19,000; mais le montant cotisable des unes est trois fois plus considérable que celui des autres. Où est l'extravagance, où est l'injustice?

AU PARLEMENT

M. Royal présente un bill pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie de chemin de fer et de bateau à vapeur de la baie d'Hudson.

Motion est faite par M. Landerkin que le writ émane pour l'élection d'un député au comté de Haldimand. Motion adoptée.

Un bill est présenté par l'honorable M. White concernant l'administration des terres publiques à la Colombie Anglaise. Il est proposé qu'à l'avenir ces terres soient sous le contrôle du bureau des terres de la Couronne, vu les facilités de communications offertes par le chemin de fer au Pacifique. Jusqu'à ce jour, elles étaient soumises à agent spécial.

M. Mitchell félicite l'honorable ministre de l'intérieur d'avoir fait cette démarche.

En réponse à M. Langelier, l'honorable secrétaire d'Etat dit qu'il n'y a pas développé le Nord-Ouest, pas encouragé l'immigration, pas établi des prix de passage accommodants. Cependant, le pays est prié d'accepter en paiement définitif, les deux tiers de l'argent prêté par lui, et ses propres terres pour la balance.

Un projet de loi basé sur les résolutions de l'honorable ministre des finances est soumis à la Chambre et subit première lecture.

Les restes mortels de Melle Cartier, fille de sir George Cartier, arriveront à Québec par le prochain steamer océanique et seront

clauses sont adoptées, entre autres celle qui met fin au privilège d'obtenir des patentes pour deux ans.

Alors, l'honorable M. McLelan propose que la Chambre se forme en comité pour considérer les résolutions relatives à la compagnie du Pacifique Canadien.

Compléter le chemin cinq ans plutôt que l'expiration des dix ans à laquelle elle avait droit à causé à cette compagnie un surcroît de dépenses. D'autre part le gouvernement avait intérêt à ce que l'ouvrage s'accomplît le plus rapidement possible, et c'est ce qui l'engagea à prêter \$30,000,000 à la compagnie. Au moment de ce prêt le gouvernement avait fait des dépenses d'environ \$50,000,000 pour aider la construction du chemin, prévoyant que dans l'avenir, il en tirerait des avantages indirects. Le fait est que par l'achèvement du chemin cinq ans avant le temps fixé le gouvernement se trouve à gagner une dizaine de millions.

Aujourd'hui elle se déclare prête à remettre vingt millions, et le gouvernement croit devoir accepter cette remise, qui lui évite de faire un emprunt en Angleterre et sauve ainsi un couple de cents mille piastres au pays.

La compagnie du Pacifique propose aussi qu'une partie de ses terres soit affectée au paiement de la somme de \$9,889,000, qui était garantie par toutes ses terres en vertu des arrangements conclus l'année dernière. Sur les vingt millions garantis par obligation \$19,150,700 ont été retirés et l'intérêt sur cette somme a été payé jusqu'au 21 janvier dernier. Il reste une somme de \$9,889,912 garantie par les terres, en vertu de l'acte de l'année dernière, sur laquelle l'intérêt n'a pas été payé depuis le 28 juillet dernier. On propose que le gouvernement se rembourse de cette somme avec les intérêts jusqu'au 1er de mai, formant en tout \$10,189,000, en prenant 6,792,014 acres de terre à \$1.50 par acre.

Après avoir donné d'autres explications, le ministre des finances dit que les résolutions proposent simplement que le gouvernement soit remboursé de \$20,000,000 en argent, qu'il prenne une étendue de terre suffisante pour se rembourser des \$9,889,000 et qu'il règle tous les comptes avec la compagnie afin de permettre à celle-ci de poursuivre seul son entreprise.

M. Blake trouve matière à blâmer les résolutions proposées par l'honorable M. McLelan. Il reproche au gouvernement de ne pas se faire rembourser la balance du prêt total de \$30,000,000. Puis ses remarques tendent à prouver que le gouvernement n'a réalisé aucune des promesses faites à propos de ce chemin du Pacifique. On avait déclaré, en 1881 que le contrat fait avec la compagnie était final. Cela n'a pas été. Le Pacifique n'a pas donné les résultats qu'on en faisait attendre: il n'y a pas développé le Nord-Ouest, pas encouragé l'immigration, pas établi des prix de passage accommodants. Cependant, le pays est prié d'accepter en paiement définitif, les deux tiers de l'argent prêté par lui, et ses propres terres pour la balance.

Un projet de loi basé sur les résolutions de l'honorable ministre des finances est soumis à la Chambre et subit première lecture.

LES FAITS DU JOUR

La banque de Québec a déclaré un dividende de 3 par cent pour l'année courante.

La petite ville de la Rivière du Loup sera prochainement éclairée à la lumière électrique.

Le 25e anniversaire de la fondation du patronage Saint-Vincent de Paul de Québec a été célébré hier.

Mgr Lafèche est allé à la Nouvelle-Angleterre, visiter quelques uns de ses prêtres, établis dans cette région.

Le projet de loi de l'honorable ministre de la justice concernant l'organisation judiciaire au Nord-Ouest sera présenté sous peu.

La statue de Lavolette, le fondateur de Trois-Rivières est à peu près terminée, dans l'atelier de M. Hébert, notre éminent artiste canadien.

Le conseil de ville de Saint-Hyacinthe est en pourparlers avec M. Corriveau au sujet de l'établissement d'une fabrique de soie. Un bonus sera probablement accordé à telle fabrique.

L'honorable M. Chapleau a répondu à M. Blake que le projet de loi concernant l'établissement d'un bureau pour les impressions du gouvernement sera probablement présenté aujourd'hui.

M. Bernatchez, député de Montmagny à la législature de Québec, a été frappé d'apoplexie, mercredi soir. Après avoir été entre la vie et la mort toute la nuit, il est mieux aujourd'hui.

Deux portraits de grandeur naturelle représentant Sa Majesté et le Prince Consort, ont été achetés par le gouvernement de Québec, des héritiers du Dr Marsden, pour la somme de \$1500 et sont maintenant déposés dans l'Assemblée législative.

Le vapeur "Dominion" de la ligne "Dominion," venant de Bristol, est entré dans le port de Québec hier. C'est le premier vapeur transocéanique arrivé ce printemps, il amène quelques émigrants; sa cargaison est pour Québec et Montréal.

Les autorités douanières de Montréal ont saisi les marchandises de deux maisons commerciales qui importent de France des livres et des ornements religieux, pour fausse évaluation de ces objets. Il y a en jeu une vingtaine de mille piastres.

Les Chevaliers du Travail de Philadelphie ont demandé aux manufacturiers de réduire la journée de travail à huit heures, à partir du premier de mai. Les manufacturiers refuseront, parait-il, et il s'en suivrait une grève d'une vingtaine de mille personnes employées dans ces manufactures.

Les restes mortels de Melle Cartier, fille de sir George Cartier, arriveront à Québec par le prochain steamer océanique et seront

probablement à Montréal mardi. Ils seront reçus à Québec, par M. Joseph Desrosiers, neveu de sir George et cousin germain de la défunte. A Montréal, ils seront transportés directement du vapeur à la cathédrale, où le service funéraire aura lieu, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, où Mlle Cartier sera inhumée, selon son désir, à côté de son père, le regretté sir George.

Le 25e anniversaire de la fondation du patronage Saint-Vincent de Paul de Québec a été célébré hier.

Mgr Lafèche est allé à la Nouvelle-Angleterre, visiter quelques uns de ses prêtres, établis dans cette région.

Le projet de loi de l'honorable ministre de la justice concernant l'organisation judiciaire au Nord-Ouest sera présenté sous peu.

La statue de Lavolette, le fondateur de Trois-Rivières est à peu près terminée, dans l'atelier de M. Hébert, notre éminent artiste canadien.

Le conseil de ville de Saint-Hyacinthe est en pourparlers avec M. Corriveau au sujet de l'établissement d'une fabrique de soie. Un bonus sera probablement accordé à telle fabrique.

L'honorable M. Chapleau a répondu à M. Blake que le projet de loi concernant l'établissement d'un bureau pour les impressions du gouvernement sera probablement présenté aujourd'hui.

M. Bernatchez, député de Montmagny à la législature de Québec, a été frappé d'apoplexie, mercredi soir. Après avoir été entre la vie et la mort toute la nuit, il est mieux aujourd'hui.

Deux portraits de grandeur naturelle représentant Sa Majesté et le Prince Consort, ont été achetés par le gouvernement de Québec, des héritiers du Dr Marsden, pour la somme de \$1500 et sont maintenant déposés dans l'Assemblée législative.

Le vapeur "Dominion" de la ligne "Dominion," venant de Bristol, est entré dans le port de Québec hier. C'est le premier vapeur transocéanique arrivé ce printemps, il amène quelques émigrants; sa cargaison est pour Québec et Montréal.

Les autorités douanières de Montréal ont saisi les marchandises de deux maisons commerciales qui importent de France des livres et des ornements religieux, pour fausse évaluation de ces objets. Il y a en jeu une vingtaine de mille piastres.

Les Chevaliers du Travail de Philadelphie ont demandé aux manufacturiers de réduire la journée de travail à huit heures, à partir du premier de mai. Les manufacturiers refuseront, parait-il, et il s'en suivrait une grève d'une vingtaine de mille personnes employées dans ces manufactures.

Les restes mortels de Melle Cartier, fille de sir George Cartier, arriveront à Québec par le prochain steamer océanique et seront

Dr J. NOLIN
CHIRURGIEN - DENTISTE.

Élève du Collège Dentaire de Philadelphie, licencié pour la Province de Québec, et diplômé du "Royal College of Dental Surgeons" d'Ontario.

Coin des rues Rideau et Sussex.
Heures de bureau de 9 à 5.
5 avril 1886.—la.

U. VEZINA

Magasin d'Épicerie

PAR EXCELLENCE.

Le soussigné informe le public en général qu'il vient de faire de

Grandes Améliorations

A son établissement, au

No. 172

Coin des rues Dalhousie et Water.

Mon stock d'épicerie est maintenant des

Plus complets et des mieux assortis.

Vous trouverez à ce magasin tous les Sirops Calmants et Médecines Patentées des meilleures maisons de l'Europe, Montréal et des États-Unis.

Mes dépenses d'administration sont très minimes, conséquemment les effets sont vendus à

20 POUR CENT

Meilleur marché qu'ailleurs

U. VEZINA,

172 rue Dalhousie, Ottawa.

CHAPEAUX

DU PRINTEMPS

Venant d'être reçu, un grand assortiment de CHAPEAUX dans les derniers goûts et à des prix TRÈS RÉDUITS.

—AUSI—

Capots de Caoutchouc, Parasols, Circulaires en Caoutchouc pour Dames, etc.

Une visite est respectueusement sollicitée.

J. COTE,

123, Rue Rideau.

G. J. Labelle,

Huissier de la Cour Suprême, B C

RUE BRITANNIA,

HULL.

Ottawa, le 11 Avril 1886

KIDNEY-WORT

REMEDE INFALLIBLE

POUR

LES MALADIES DES ROGNONS

LES AFFECTIONS DU FOIE

LA CONSTIPATION, les HÉMORRHOÏDES et les MALADIES

DU SANG

Les Médecins recommandent son efficacité.

"Le Kidney Wort" est le remède le plus efficace dont j'aie jamais fait usage."

Dr F. G. Ballou, Montpelier, Vt.

"On peut toujours compter sur l'efficacité du Kidney Wort."

Dr R. N. Clark, So. Hero, Vt.

"Le Kidney Wort" a guéri ma femme qui était malade depuis deux ans."

Dr C. M. Summerlin, Sun Hill, Ga.

DANS DES MILLIERS DE CAS

il a opéré des cures, lorsque tous les autres remèdes avaient échoué. C'est un remède qui n'est pas irritant, mais efficace, dont l'effet est sûr et qui ne nuit jamais à la santé, dans aucun cas.

Il purifie le sang, fortifie et donne une nouvelle vie à tous les organes importants du corps humain. Il rétablit le fonctionnement normal des reins, débarrasse le foie de toutes maladies et régule les intestins. De cette manière, le système est débarrassé des maladies les plus dangereuses.

Prendre, si, sous forme liquide ou en poudre.

En vente chez tous les pharmaciens.

On envoie le remède en poudre par la poste.

WELLS, RICHARDSON & Co, Burlington, Vt

KIDNEY-WORT

PATINOIR A ROULETTES "ROYAL."

Lundi prochain le 26 courant, il y aura une grande soirée donnée par les frères Grogory qui exécuteront des tours d'adresse sur la barre horizontale.

Le 5 mai prochain, aura lieu le Carnaval "Mikado" des prix seront distribués au montant de \$300 pour le meilleur costume. Le rond à patiner sera fermé pour une semaine, pendant la quelle de grands travaux de peinture et de décoration seront faits.

O'REILLY FRERES,

Propriétaires.

A. S. BENTIE,

Gérant.

LES CHAPEAUX

Yum-Yum

—ET—

"MIKADO"

—DE—

Mlle A. McDonald

N'ont pas leur égal.

Maison de Modes Parisienne

521 RUE SUSSEX,

Quatrième porte de la rue York.

Nonvelle ligne d'Omnibus.

Pour l'accommodation du public d'Ottawa, un Omnibus partira tous les jours de la semaine et le dimanche aux heures suivantes:

Heures de départ. Retour. Prix

Quittera le pont Billing se rendra aux carrières Robillard. 6 am. 7 am. 10c

Coin des rues Rideau et Sussex, se rendra au

Cimetière..... 8 am. 9 am. 10c.

Do do do 10 am. 11 am. 10c.

Do do do 2 p.m. 3 p.m. 10c.

Coin des rues Rideau et Sussex, se rendra aux carrières Robillard.... 4 1/2 pm. 6 pm. 10c.

DIMANCHE.

Coin des rues Rideau et Sussex, se rendra aux sources sulphureuses. 1 1/2 p.m. 6 p.m. 25c.

Billets à vendre à la douzaine.

JOSEPH VEUILLEUX, Propriétaire.

13 avril

POUR LE TEMPS

DU

CAREME SEULEMENT

Reduction extraordinaire sur tous les effets d'épicerie et sur le poisson spécialement.

Hareng frais, 1 lb. par doz.

Hareng salé, 15 cts. par doz.

Morue No. 1, 3 cts. par lb.

Saumon No. 1, 6 cts. par lb.

Maquereau, 15 cts. par doz.

Melasse, 10 cts. la pinte.

Sirop, 10 cts. la pinte.

Excellent thé, de 15 à 25 cts. par lb.

À la Maison d'Épargne.

Coin des rues Dalhousie et Murray.

N. A. SAVARD, Prop.

Madame Thomas Byfield

née DUMOUCHEL,

147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield.

lulu

Aux Contracteurs et Autres.

À l'établissement du soussigné, vous trouverez des chassis, portes, persiennes, laites, bois à finir pour maison, etc.

Peintures, huile, vitres, mastics, etc., à des prix très modérés.

WOODLAND

No. 33, RUE BRASSEUR

Près du bassin du Canal.

Nous attirons l'attention du public sur le remède miraculeux HENATINE contre les hémorrhoides: Géméon certain, remède général, en usage aux États-Unis et dans le Pérou. HEMORRHOÏDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMÈDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS OTTAWA